

SCOLARITES ANNUELLES 2023-2024 Hors frais annuels d'inscription (FI)	SCOLARITES NORMALES Hors frais annuels d'inscription (FI)	SCOLARITES AIDEES (Aide normale) Hors frais annuels d'inscription (FI)	SCOLARITES EXCEPTIONNELLEMENT AIDEES Hors frais annuels d'inscription (FI)	SCOLARITES avec BOURSES AOUT 2023 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES avec BOURSES SEPT. 1-16, 2023 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES avec BOURSES OCT.16 - NOV.10 2023 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES avec BOURSES A PARTIR DE DEC.8, 2023 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES avec BOURSES Mars 2024 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES BOURSIERS TOGO 2022-23 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES BOURSIERS NIGER 2E RENTREE 2022-23 Hors FI (sans concours)	SCOLARITES BOURSIERS MALI 2E RENTREE 2022-23 Hors FI (sans concours)
Plans de versements des scolarités (hors FI)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
LICENCE 1 - BTS 1	1,410,000	660,000	450,000	200,000	245,000	225,000	215,000	125,000			
LICENCE 2 - BTS 2	1,540,000	700,000	470,000	225,000	295,000	250,000	240,000	150,000	170,000	200,000	225,000
LICENCE 3	1,670,000	730,000	490,000	245,000	345,000	275,000	265,000	175,000	170,000	200,000	225,000
LICENCE 1 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS)	2,340,000	930,000	630,000	380,000	425,000	405,000	395,000	305,000			
LICENCE 2 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS)	2,550,000	960,000	660,000						360,000	390,000	415,000
LICENCE 3 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS)	2,760,000	990,000	680,000						360,000	390,000	415,000
LICENCE 2 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS) Nouveaux	3,300,000	1,260,000	860,000	615,000	685,000	640,000	630,000	540,000	560,000	590,000	615,000
LICENCE 3 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS) Nouveaux	4,270,000	1,590,000	1,090,000	845,000	945,000	875,000	865,000	775,000	770,000	800,000	825,000
MASTER 1	1,510,000	1,030,000	700,000	290,000	335,000	315,000	305,000	165,000			
MASTER 2	1,650,000	1,200,000	820,000	335,000	435,000	365,000	355,000	190,000	215,000	245,000	270,000
MASTER 1 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS)	2,570,000	1,450,000	980,000	570,000	615,000	595,000	585,000	445,000			
MASTER 2 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS)	2,800,000	1,620,000	1,100,000	615,000	715,000	645,000	635,000	470,000	495,000	525,000	550,000
MASTER 2 (DIPLOME LOCAL + FRANCAIS) Nouveaux	3,670,000	2,070,000	1,410,000	925,000	1,025,000	955,000	945,000	780,000	805,000	835,000	860,000

DIFFERENCE ENTRE PROGRAMME LOCAL ET PROGRAMME DOUBLE DIPLOME

LICENCE 1	930,000	270,000	180,000	180,000	180,000	180,000	180,000	180,000			
LICENCE 2	1,010,000	260,000	190,000						190,000	190,000	190,000
LICENCE 3	1,090,000	260,000	190,000						190,000	190,000	190,000
LICENCE 2 Nouveaux	1,760,000	560,000	390,000	390,000	390,000	390,000	390,000	390,000	390,000	390,000	390,000
LICENCE 3 Nouveaux	2,600,000	860,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000	600,000
MASTER 1	1,060,000	420,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000			
MASTER 2	1,150,000	420,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000	280,000
MASTER 2 Nouveaux	2,020,000	870,000	590,000	590,000	590,000	590,000	590,000	590,000	590,000	590,000	590,000

LES FRAIS D'INSCRIPTION ET SCOLARITES CI-DESSUS SONT REVISABLES ANNUELLEMENT EN FONCTION DE L'INFLATION ET DES AUGMENTATIONS DES FRAIS DE LUCAS
 LES FRAIS ANNUELS D'INSCRIPTION (FI) PAYABLES A L'INSCRIPTION ANNUELLE SE RAJOUTENT A LA SCOLARITE : BTS et LICENCE 50.000 CFA - MASTER 60.000 CFA
 LA SCOLARITE NORMALE S'APPLIQUE AUX ETUDIANTS QUI N'ONT PAS BESOIN D'AIDE FINANCIERE.

LA SCOLARITE AIDEE EST ACCORDEE AUX ETUDIANTS QUI SOUMETTENT UNE DEMANDE D'AIDE JUSTIFIEE.

LA SCOLARITE EXCEPTIONNELLEMENT AIDEE EST ACCORDEE AUX ETUDIANTS QUI SOUMETTENT UNE DEMANDE D'AIDE JUSTIFIANT UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DU FAIT DE LEUR SITUATION TRES DIFFICILE

LES BOURSES SANS CONCOURS OFFERTES A PARTIR DU 8 DECEMBRE 2023 et CELLES DE MARS 2024 SONT ACCORDEES AUX ETUDIANTS QUI SOUMETTENT UNE DEMANDE D'AIDE JUSTIFIANT UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DU FAIT DE LEUR SITUATION EXTREMEMENT DIFFICILE

PLANS D'ECHELONNEMENT ET VERSEMENTS DES FI ET SCOLARITES

Bourses Spéciales Août 2023 = Paiement des FI le 31 août au plus tard, puis paiement de la scolarité en 5 versements mensuels égaux et consécutifs, le 1er avant fin septembre 2023, le 5e avant fin janvier 2024

Bourses Spéciales Sept. 1 au 16, 2023 = Paiement des FI le 16 septembre au plus tard, puis paiement de la scolarité en 5 versements mensuels égaux et consécutifs, le 1er avant fin septembre 2023, le 5e avant fin janvier 2024

Bourses Spéciales Oct. 16 à Nov. 10, 2023 = Paiement des FI à l'inscription, le 10 novembre au plus tard, puis paiement de la scolarité en 5 versements mensuels égaux et consécutifs, le 1er avant fin novembre 2023, le 5e avant fin mars 2024

Bourses Spéciales Etudiants en situation extrêmement difficile - Dec. 8, 2023 = Paiement des FI à l'inscription, puis paiement de la scolarité en 5 versements mensuels égaux et consécutifs, le 1er avant fin décembre, le 5e avant fin avril 2024

Bourses Spéciales Etudiants en situation extrêmement difficile - Mars 2024 = Paiement des FI à l'inscription, puis paiement de la scolarité en 4 versements mensuels égaux et consécutifs, le 1er avant fin mars, le 4e avant fin juin 2024

Plan 5 = Paiement des FI, puis paiement de la scolarité en 4 ou 5 versements mensuels égaux et consécutifs, selon la bourse concernée (NB : le 1er versement se fait au plus tard à la fin du mois de l'inscription si celle-ci se fait entre le 1er et le 15 du mois, sinon au plus tard à la fin du mois suivant celui de l'inscription)

Le non-respect des échelonnements et les absences entraînent des réductions ou annulation de bourses et d'aide financière. Les plan de paiement plus long que le plan prévu occasionnent un surplus de scolarité.

La bourse est annulée pour toutes les années d'études quand l'étudiant arrête ses études durant le cycle (licence ou master). Il doit alors payer la différence entre sa scolarité de boursier et la scolarité Normale pour toutes les années d'études à LUCAS, avec prise en compte des retards de paiement.

L'ACCES AUX BOURSES EST RESERVE AUX ETUDIANTS NOUVEAUX DANS UN CYCLE. LES BOURSES NE S'APPLIQUENT QU'AUX PROGRAMMES DIPLOME LOCAL. LE BOURSIER QUI SOUHAITE PREPARER LES DEUX DIPLOMES DOIT PAYER EN PLUS DE SA SCOLARITE DE BOURSIER LA DIFFERENCE ENTIERE DE SCOLARITE APPLICABLE ENTRE LES DEUX TYPES DE PROGRAMMES.

Frais non inclus dans la scolarité :

Frais liés aux examens officiels et aux autorités éducatives

Frais de costume quand il est imposé en BTS et Licence (environ 50 mille CFA, selon le campus)

Frais de polo quand il est imposé en BTS et Licence (environ 8 mille CFA, selon le campus)

Délivrance de certificats sans notes 4.000 CFA Par certificat

Délivrance de certificats avec notes 10.000 CFA Par certificat

Frais d'émission de diplôme cartonné 30.000 CFA

Cours à répéter en BTS Licence 30.000 CFA Par nombre de crédits du cours

Cours à répéter en Master 35.000 CFA Par nombre de crédits

Frais de 2e correction

Examens de 2e Session

Examens organisés à titre individuel

Frais de soutenance de mémoire de Licence

Frais de direction de mémoire de Licence

Frais de soutenance de mémoire de Master

Frais de direction de mémoire de Master

10.000 CFA Par examen

15.000 CFA Par examen

25.000 CFA Par examen

70.000 CFA Par soutenance

50.000 CFA Par mémoire

120.000 CFA Par soutenance

80.000 CFA Par mémoire